

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE

# PLEUMEUR-GAUTIER



JANVIER 2024

N°45





## LE MOT DU MAIRE

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre dernier, la tempête « Ciaran » a traversé notre territoire. Cet évènement climatique, d'une violence inouïe, a provoqué d'énormes dégâts sur notre environnement et sur notre réseau routier avec la mise à terre de nombreux arbres et de branches. Sur ce sujet, je tiens à remercier les agriculteurs qui, avec du matériel agricole, nous ont accompagnés afin de remettre le plus rapidement possible notre réseau routier opérationnel. Je remercie également les particuliers qui ont participé à cette tâche, pas toujours simple à gérer, les élus, nos services techniques et nos secrétaires de mairie qui ont géré au quotidien les échanges avec Enedis et Orange. Nos réseaux ont été lourdement endommagés, privant bon nombre d'entre nous d'électricité et de téléphonie durant plusieurs jours. Je salue également les services d'Enedis qui ont travaillé 7 jours sur 7 durant cette période très compliquée pour tous.

Notre secteur économique a également été lourdement impacté : de nombreuses serres ont été détruites, des bâtiments agricoles ont été très endommagés et certaines toitures ont subi des dégâts plus ou moins importants.

L'année 2024 qui s'ouvre à nous sera une année de réalisation et de mise à l'étude :

✚ La création du giratoire des Quatre Vents a débuté en décembre dernier. Les travaux de voirie ont été confiés à l'entreprise Armor TP de Paimpol pour un montant de 193 234,50 € HT. L'aménagement paysager sera assuré par l'entreprise Alain TILLY de Pleumeur-Gautier, pour un montant de 30 406,95 € HT. Ces travaux seront terminés dans quelques semaines.

✚ Le permis d'aménager du futur lotissement des Quatre Vents pour une surface de 22 000 m<sup>2</sup> a été validé par les services de l'État. Ce lotissement sera créé en trois phases. La première phase, composée de 13 lots, sera opérationnelle au 2<sup>ème</sup> semestre 2024. Les pré-commercialisations pourront se faire avant l'été prochain. Le Conseil Municipal va très rapidement plancher sur le prix des lots. Les futurs porteurs de projet pourront, à partir du mois de mai, contacter la mairie pour de plus amples informations.

✚ Les travaux de la nouvelle station d'épuration ont débuté depuis le mois de septembre dernier. Ces travaux sont annoncés pour une durée de 15 mois par Lannion-Trégor-Communauté qui en a la compétence.

✚ Comme déjà annoncé, la place de l'ancien bâtiment « l'Embuscade » sera aménagée au printemps prochain.

✚ La réhabilitation du foyer municipal a été approuvée par le Conseil Municipal. Ce bâtiment, qui date des années 70, très fréquenté par nos associations et par des particuliers, nécessite de lourds travaux de mise aux normes et de réhabilitation énergétique. Plusieurs études sont à réaliser en 2024 avant de valider son plan de financement. Les travaux d'une durée d'au moins un an débuteront tout début 2025.

Vous trouverez dans ce nouveau bulletin de plus amples informations sur les différentes actions menées par notre collectivité et la vie sociale qui anime notre territoire.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2024, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

**Le Maire,**  
**Pierrick GOURONNEC**

### SOMMAIRE :

**P 2 : Le mot du Maire**

**P 3 : Lannion-Trégor Communauté**

**P 4-5-6 : Au fil des conseils**

**P 7-8-9 : Les travaux**

**P 10-11 : Vie pratique et sociale**

**P 12 : Les associations patriotiques**

**P 13 : Les associations locales**

**P14-15 : Les écoles**

**P 16 : Le Conseil des Jeunes**

**P 17-18-19 : Vie économique**

**P 20 : Personnel communal**

**P 21 : Le recensement**

**P 22 : État-Civil**

**P 23 : Le calendrier des fêtes**

**P 24 : Informations utiles**

#### Editeur :

Mairie Pleumeur-Gautier,  
1 route de Pleubian  
22740 Pleumeur-Gautier

#### Directeur de la publication :

Pierrick GOURONNEC

ISSN (imprimé) : 2824-9445

ISSN (en ligne) : 2824-9453

#### Imprimeur :

ROUDENN GRAFIK  
11 impasse des Longs Reages  
22190 Plérin.

Comité de rédaction : Marie-Renée L'AUBIN,  
Christine LE TIRANT, Pierrick GOURONNEC,  
François LE GUEN, Frédéric LE MOULLEC,  
François RENAUD.

Mise en page : service administratif  
communal

# LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

## Construction de la station d'épuration de Pleumeur-Gautier



Les travaux de terrassement ont débuté en septembre dernier. Cette opération a nécessité plusieurs semaines de travaux avant de couler la dalle de la future station. Les bassins d'aération sont actuellement en cours de construction. La mise en service de notre future station est annoncée pour fin 2024.



# AU FIL DES CONSEILS...

## CONSEIL DU 15 septembre 2023

### ÉVOLUTION DES STATUTS DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTE

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de Lannion-Trégor Communauté :

« Lutte contre les pollutions de toute nature, notamment la lutte contre la prolifération des algues vertes et de leur traitement ».

### ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LA CANTINE ET LES SALLES

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de vaisselle auprès de l'entreprise Henri JULIEN de Béthune pour un montant de 947,32 € HT et l'acquisition d'un aspirateur balai auprès de l'entreprise Claude CHENU de Saint-Malo pour un montant de 552, 32 € HT.

### ACQUISITION D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE VIE LOCALE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal retient la proposition émise par l'entreprise SPME 22 de Lanvollon pour un montant de 1 381,50 € HT.

### RENTREE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que malheureusement, et malgré 9 préinscriptions dont 2 de moins de 3 ans, la classe bilingue n'a pas pu ouvrir à la rentrée de septembre 2023, l'Éducation Nationale ayant jugé le nombre d'élèves insuffisant et d'un manque de poste d'enseignant. Néanmoins, le Conseil Municipal poursuit les efforts de promotion de la langue bretonne. Le projet d'ouverture sera de nouveau proposé à l'Education Nationale à la rentrée 2024.

## CONSEIL DU 27 octobre 2023

### GIRATOIRE DES QUATRE VENTS - ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Le Conseil Municipal retient pour le lot n°1, l'entreprise Armor TP de Paimpol pour un montant de 193 234,50 € HT.

Il retient pour le lot n°2 l'entreprise Alain TILLY de Pleumeur-Gautier pour un montant de 30 406,95 € HT.

Le Conseil Municipal approuve la proposition d'avenant émise par le groupement ING Concept - AGPU pour la maîtrise d'œuvre pour un montant de 8 457,90 € HT.

Il accepte de conclure avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor les conventions d'occupation du domaine public routier départemental et de travaux sur mandat.

Enfin, Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet est susceptible de bénéficier d'une subvention pour les aménagements de sécurité au titre des amendes de police. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Départemental l'octroi de ladite subvention.

### RÉHABILITATION DU FOYER MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Foyer Municipal de Pleumeur-Gautier est un bâtiment qui date des années 1970. Cette salle multi-activités peut accueillir 125 personnes.

À ce jour, le bâtiment est vétuste bien que sa praticité et sa dimension soient plébiscitées par tous les usagers. Ce bâtiment nécessite une rénovation énergétique d'ampleur et une modernisation globale. Après que chaque Conseiller Municipal se soit prononcé sur le projet, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la réhabilitation du Foyer Municipal.

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2023

Le Conseil Municipal octroie les subventions suivantes pour l'année 2023 :

| Subventions 2023                                      |          |
|-------------------------------------------------------|----------|
| AS TRÉGUIER PÉTANQUE                                  | 50,00 €  |
| Subventions exceptionnelles                           |          |
| LE PERFF Siriane – Championnat de France d'Équitation | 100,00 € |
| WOLFF Noémie – Championnat de France d'Équitation     | 100,00 € |
| La Presqu'île à Tue-Tête                              | 500,00 € |

# AU FIL DES CONSEILS...

## **SDE 22 : RÉNOVATION DE 31 LANTERNES**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la rénovation de 31 lanternes d'éclairage public subventionnée par Fonds Vert et présentée par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 24 416,66 € HT. Le reste à charge pour la commune s'élève à 13 112,66 € HT.

## **OUVRAGE : « LE MÉMORIAL DES PLEUMEURIENS MORTS POUR LA FRANCE »**

L'Association Océanide de Tréguier a travaillé sur « les Pleumeuriens Morts pour la France ». Un manuscrit a été écrit, fruit de ce travail de recherche et de recensement. Les frais d'impression sont à la charge de la collectivité. Le devis émis par l'entreprise « Impression » de Lannion s'élève à 707,60 € HT. Ce Mémorial est mis en vente au prix de 17,00 € en mairie. Le produit de la vente des ouvrages sera reversé à la collectivité. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **REEMPLACEMENT D'UN VELUX**

L'assemblée approuve le remplacement d'un velux dans le logement communal situé au-dessus du Presbytère par l'entreprise Joseph COATANHAY de Pleudaniel pour un montant de 1 020,00 € HT.

## **ACQUISITION DE PANNEAUX**

Le Conseil Municipal acquiert des panneaux de signalisation auprès de l'entreprise SPME 22 de Lanvollon pour un montant de 748,79 € HT.

## **ACQUISITION DE JEUX PLEIN AIR – CITY-STADE**

Lors de la séance du 07 avril dernier, il a été décidé d'acquérir des jeux plein air qui seront installés sur l'esplanade près du city-stade. Le Conseil Municipal retient le devis émis par l'entreprise France Collectivités pour un montant de 1 728,00 € HT.

## **ADHÉSION AU CONTRAT-GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CDG22-COMMUNE ET CAISSE DES ÉCOLES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité en cas d'absentéisme du personnel, à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027, proposé par CNP Assurances et par l'intermédiaire de son courtier RELYENS pour les agents de la collectivité.

## **MOTION DE SOUTIEN AUX EHPAD**

Face aux difficultés financières grandissantes des EHPAD publics, le Conseil Municipal leur témoigne son soutien.

---

## CONSEIL DU 27 novembre 2023

---

## **PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) PORTÉ PAR LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils ont été destinataires du support de présentation le 09 novembre 2023. Le film et le support de présentation sont projetés à l'assemblée. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de prendre acte de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD.

## **SDE 22 : RÉNOVATION DU FOYER D'ÉCLAIRAGE PUBLIC C154 – RUE DE PLEUBIAN**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la rénovation du mât et de la lanterne du foyer C154 situés Rue de Pleubian par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor. La participation de la commune s'élève à 1 427,40 € HT.

## **SDE 22 : RÉNOVATION DES LANTERNES DES FOYERS P0224 P0225 P0227 – RUE DE LA MER**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la rénovation des lanternes des foyers P0224/P0225/P0227 situées Rue de la Mer par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor. La participation de la commune s'élève à 220,74 € HT.

# AU FIL DES CONSEILS...

## **LEGS DE MONSIEUR RAYMOND QUERHARO**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal a accepté par délibération en date du 15 janvier 2021 le legs de Monsieur Raymond QUERHARO.

Par jugement en date du 05 septembre 2023, le Tribunal Judiciaire de Saint-Brieuc confirme le legs de Monsieur QUERHARO au profit de la commune.

En date du 30 octobre 2023, Monsieur Thierry QUERHARO, fils de Monsieur Raymond QUERHARO, a interjeté appel à l'encontre du jugement rendu le 5 septembre 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte du jugement rendu devant le Tribunal Judiciaire de Saint-Brieuc le 05 septembre 2023 et décide de se constituer devant la Cour d'Appel dans le cadre de l'appel du jugement du Tribunal Judiciaire du 05 septembre dans l'affaire « Commune de Pleumeur-Gautier / Thierry QUERHARO ».

---

## CONSEIL DU **21 décembre 2023**

---

### **ACQUISITION DE TERRAIN – LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve l'acquisition de la parcelle appartenant aux consorts CAPITAINE, cadastrée C 255 et située route de Lézardrieux d'une surface de 7 590 m<sup>2</sup> au prix de 12,00 € le mètre carré.

### **BUDGET LOTISSEMENT : CONSULTATION POUR LEVER L'EMPRUNT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à interroger les organismes bancaires afin de contracter les emprunts nécessaires à la réalisation de la première phase du lotissement des Quatre Vents.

### **DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DU FEU D'ARTIFICE POUR LA FÊTE « PLEUMEUR EN FÊTE » DU 27 JUILLET 2024**

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que la commune a été destinataire d'un courrier de demande de prise en charge du feu d'artifice qui sera tiré lors de la manifestation inter associative « Pleumeur en fête » qui aura lieu le 27 juillet 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la prise

en charge du feu d'artifice pour cet événement ainsi que le devis émis par l'entreprise SEDI d'Uzès pour un montant de 2 916,66 € HT.

### **RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES - RUE DE KERNÉVEZ- PARTIE COMMUNALE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le réseau d'eau pluviale situé rue de Kernévez est défectueux. Pour rappel, la gestion des eaux pluviales urbaines relève de Lannion-Trégor Communauté, à l'exception des éléments de surface (caniveau, grille fonte, regard...). L'entreprise Armor TP de Paimpol a émis un devis pour la partie communale s'élevant à 5 070,00 € HT. Le Conseil Municipal approuve la proposition.

### **NUMÉRISATION DES ACTES D'ÉTAT-CIVIL**

Le Conseil Municipal décide de procéder à la numérisation des 4060 actes d'État-Civil de la commune de Pleumeur-Gautier, de l'année 1923 à l'année 2005, en vue de préserver les registres, de faciliter les demandes d'actes pour les usagers et de permettre de les sauvegarder numériquement. Le devis émis par l'entreprise SEDI d'Uzès pour un montant de 3 655,00 € HT est validé.

# LES TRAVAUX RÉALISÉS

## Portail de l'école



Le portail a été acquis auprès de l'entreprise CALIPRO / SOCOBATI de Lanvollon pour un montant de 1 765,10 € HT. Il a été installé par les services techniques pendant les vacances d'automne.

## Mur de la place de l'ancien Embuscade



Le re-jointement du mur a été effectué par les agents du service technique.

Les matériaux nécessaires à l'opération ont été acquis auprès de l'entreprise CALIPRO / SOCOBATI de Lanvollon pour un montant de 130,50 € HT.

# LES TRAVAUX RÉALISÉS

## Nettoyage des gouttières



Les agents des services techniques ont procédé, à l'aide d'une nacelle télescopique, au nettoyage des gouttières des bâtiments communaux.

## Réfection de la toiture de la Résidence de l'Ancienne École



Les travaux de réfection de la toiture ont été confiés à l'entreprise Joseph COATANHAY de Pleudaniel pour un montant de 15 200,00 € HT.

# LES TRAVAUX RÉALISÉS

## Voirie 2023



Le programme de voirie 2023 a été exécuté fin septembre par l'entreprise Eurovia sur les voies de Croaz Derrien (250 m), Feuten Guib (250 m) et Kerderrien Kervrézel (700 m) soit un linéaire 1 200 m, réalisé pour un montant de 54 372,00 € HT.

À cela, il convient d'ajouter un montant de 1 132,00 € HT d'assistance à la maîtrise d'ouvrage par LTC.

## Création d'un giratoire – Carrefour des Quatre Vents



Les travaux de création d'un giratoire au Carrefour des Quatre Vents ont débuté le 06 décembre dernier et devraient être achevés fin avril 2024. Ils ont été confiés à l'entreprise Armor TP de Paimpol pour un montant de 193 234,50 € HT pour le volet « voirie ». Le lot « aménagement paysager » sera réalisé par l'entreprise Alain TILLY de Pleumeur-Gautier pour un montant de 30 406,95 € HT.

# VIE PRATIQUE ET SOCIALE

## Concours des Maisons Fleuries-Palmarès 2023

La remise des prix du « Fleurissement 2023 » s'est tenue le 07 octobre dernier.

Le classement a été réalisé par le jury de Pleubian, composé de Mesdames Martine KERGALL et Lucienne PARANTHOËN, accompagné par Madame Christine LE TIRANT, Conseillère Déléguée. Les conseils des jardiniers rencontrés furent nombreux.

Merci à nos 9 participants pour leur investissement.

### **Catégorie 1 : Jardin de 1000 m<sup>2</sup>**

1<sup>er</sup> prix : Valérie HERVO

### **Catégorie 3 : Façades fleuries ou petit jardin**

1<sup>er</sup> prix : Christelle LE LOUÉDEC

### **Catégorie 2 : Parc et grand jardin de plus de 1000 m<sup>2</sup>**

1<sup>er</sup> prix : Guy GOURONNEC

### **Catégorie 4 : Potager**

1<sup>er</sup> prix : Hubert FRANCEZ



## Repas des Aînés

Le dimanche 15 octobre à la Salle des Fêtes, 138 personnes de 65 ans et plus ont apprécié de partager le repas annuel servi par les élus et leurs conjoints, concocté par le traiteur « Les 4 saisons » de Perros-Guirec.

44 repas ont également été portés à domicile pour les personnes qui, pour raison de santé, ne pouvaient se déplacer.

Les doyens du jour dans la salle étaient Madame Césarine GUÉZÉNNEC, née le 25 février 1932 et Monsieur Rolland FENARD né le 23 février 1931.



# VIE PRATIQUE ET SOCIALE

## Colis de Noël

Le 16 décembre, les membres de la Commission Action Sociale répartis en 5 équipes de 2 personnes, ont sillonné les chemins communaux pour aller à la rencontre des personnes de 75 ans et plus à leur domicile.

Cette journée, riche d'échanges, est toujours un moment important.

Les personnes qui, pour des raisons de santé, sont en structure ont également reçu leur cadeau de Noël, accompagné des vœux de la municipalité et de dessins de nos écoliers.



## Noël des enfants



Mardi 19 décembre, les élèves de nos deux écoles ont découvert le spectacle offert par les municipalités de Pleumeur-Gautier et de Lanmodez. Iwan LAURENT a, avec sa marionnette, présenté « *Lombric fourchu, casse la graine !* ». Chaque élève s'est vu offrir un CD audio du spectacle. Durant le goûter, le Père Noël est venu offrir des friandises.

Après cette après-midi récréative, les élèves heureux ont retrouvé le chemin de l'école.



## Repas de Noël des enfants à la cantine



Le jeudi 21 décembre, Nathalie, Carole et Fabienne avaient mis les bouchées doubles et les petits plats dans les grands pour accueillir dans un décor de fête les 120 rationnaires accompagnés de leurs enseignants et encadrants respectifs pour un menu de fête.

Merci pour ce sympathique repas annonçant Noël et les vacances.

# ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

## Commémoration du 14 juillet

La cérémonie du 14 juillet s'est tenue devant le monument aux morts de Pleumeur-Gautier. Un dépôt de gerbe est venu symboliser cette journée.

## Commémoration du 11 novembre



La commémoration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale a eu lieu le 11 novembre. Cette cérémonie, à la fois respectueuse et émouvante, a rassemblé les enfants de nos deux établissements scolaires, les élus, les représentants des associations patriotiques, les sapeurs-pompiers et la population venue en nombre participer à ce devoir collectif de mémoire. Monsieur Yves LE JEAN a reçu la médaille de bronze de l'UFAC remise par le président Pascal JOUANJEAN.



# ASSOCIATIONS LOCALES

## Pleumeur-Rando



Le 2 septembre dernier, la randonnée annuelle a réuni plus de 200 marcheurs sur les chemins de Saint-Aaron. Les randonneurs ont été conduits par Gérard et les indispensables veilleurs-sécurité répartis sur la totalité du trajet.

183 personnes ont pris part au repas servi à la salle des fêtes par les bénévoles. Ce fut une soirée bien sympathique où nombre de personnes ont participé aux chants et aux danses dans une bonne ambiance.



Grâce à cette manifestation, un don de 200,00 € a été effectué à la Ligue 22 contre le cancer.

Les sorties hebdomadaires ont lieu le mardi. Rendez-vous place du foyer à 14h00 pour une marche d'environ 8 km. La cotisation annuelle est de 5,00 €.

## Club des Iris

Le Club des Iris a organisé au Foyer Municipal le samedi 9 décembre le repas de fin d'année de ses adhérents. 35 personnes étaient présentes dans une ambiance chaleureuse.

Les adhérents du club se réunissent au Foyer Municipal le troisième mardi de chaque mois pour un après-midi jeux suivi d'un goûter.

Cotisation annuelle : 15,00€.



# LES ÉCOLES

## ÉCOLE PUBLIQUE



Grâce à l'association « Marmouzien », Véronique CHÉNEAU, auteure des « Trois petits mignons » est venue dans nos classes pour une journée sous le signe du dessin et de la lecture. L'auteure a donné des idées pour représenter les personnages de ses albums et exprimer des émotions par le dessin.

Les élèves de l'école publique ont passé la journée dans le domaine de la Roche Jagu. Après les explications de notre guide Laurence lors de la visite de l'exposition riche de Maurice DENIS, les élèves de maternelle ont profité des jardins pour apprendre à reconnaître la faune locale. Les plus grands, quant à eux, sont partis sur les traces des korrigans du château.



La semaine du goût a été l'occasion de cuisiner avec des fruits et légumes de saison savoureux.

Dahl aux 2 lentilles, cake au potimarron, crêpes de châtaigne et d'autres recettes ont été dégustées avec enthousiasme. L'Amicale Laïque a financé l'évènement. Les élèves étaient fiers d'avoir fait découvrir leurs talents de cuisiniers

en toque. Un carnet de recettes a été remis à chacun d'entre eux pour renouveler l'expérience en famille.

Plusieurs séances de KIN-BALL ont été proposées aux élèves dans la salle des fêtes : des séances de coopération pour atteindre des objectifs communs avec une grosse balle qu'il faut guider pour garder une trajectoire.



Projet "Cartes postales des départements"

Il s'agit de découvrir les différents départements de France à travers un échange de cartes postales entre élèves tout au long de l'année scolaire. Après un gros travail de recherche et d'écriture sur notre département, nos premiers courriers sont enfin partis vers 33 départements différents. De notre côté, nous avons déjà reçu 8 cartes postales qui nous ont ravies !

Nous continuerons bien sûr nos efforts d'écriture pour les 68 départements restants !

Coordonnées de l'école publique :  
Place de la Bascule 22740 PLEUMEUR-GAUTIER Tel : 02.96.22.10.78  
Mail : [ecole.0221587f@ac-rennes](mailto:ecole.0221587f@ac-rennes)

# LES ÉCOLES

## ÉCOLE SAINTE-FAMILLE

Depuis la rentrée, les enfants ont fait connaissance avec de nouveaux membres de l'équipe pédagogique.

En maternelle, Hélène LE GALL est désormais accompagnée des ASEM Camille DESCHODT le matin et Marie LEPLUS l'après-midi.

Marie UNVOAS et Mélanie ROUSSEL le mardi, enseignent aux élèves de CP-CE1 ; les CE2-CM étant accueillis par Béatrice DESJARDIN.

Nous avons également le plaisir d'accueillir Lénéa ROUZÈS comme ASEM en alternance et Gwénolé LEBRETON en service civique.

Les projets pédagogiques pour l'année scolaire 2023-2024 vont permettre aux enfants de découvrir le monde, d'apprendre à le protéger, mais aussi de mieux se connaître et se respecter. Depuis le mois de septembre, les élèves ont démarré un grand tour du monde qui leur permet de découvrir la géographie, la faune et la flore, mais aussi les modes de vie des habitants de nombreux pays. Ils s'intéressent plus particulièrement aux espèces en danger. Une visite du parc animalier *Les Terres de Nataé* permettra de clôturer cette année scolaire.

### **Prendre soin de soi et des autres : vive le sport !**



Afin de bien démarrer cette année, les enfants ont vécu une matinée sportive autour des Jeux Olympiques de la petite section au CM2.

Parallèlement au déroulement de la Coupe du monde, les CE2-CM ont été initiés au Rugby.

Le 8 décembre, à l'occasion du téléthon, nous avons rejoint les enfants issus des écoles privées du secteur pour une grande course solidaire au profit de l'association *Le sourire de Léon*.



### **Des traditions venues d'ailleurs : la journée Halloween**

Avant les vacances de la Toussaint, Loup, la mascotte des maternelles avait mystérieusement disparu. Les enfants ont participé à une grande chasse au trésor sur le thème d'Halloween pour le retrouver. Puis, tous se sont ensuite mis à la cuisine pour concocter des gâteaux délicieusement terrifiants. Enfin, les enfants ont partagé un grand goûter, au cours duquel ils ont chanté et joué des saynètes sur le thème d'Halloween.

### **Préparons l'hiver au jardin**



Dans le cadre de l'éducation au développement durable, les CE2- CM sont allés à l'Objèterie à Buhulien pour participer à des ateliers de préparation du jardin à l'hiver. Ils ont ainsi découvert les cachettes que trouvent les auxiliaires du jardinier en hiver (cloportes, scarabées, fourmis etc.) et vu comment les placer dans le jardin de l'école, afin de les retrouver aux beaux jours.

Ils ont également appris à reconnaître les oiseaux de nos campagnes, et leur ont fabriqué des mangeoires pour l'hiver avec du matériel de récupération.

Ces mangeoires ont été installées dans le jardin pédagogique de l'école.

Mésanges et Cie pourront ainsi passer plus facilement la mauvaise saison.

**Coordonnées de l'école Sainte-Famille :**

**17, rue de Tréguier 22740 Pleumeur-Gautier tél :02.96.22.15.23 ou 06.30.78.84.07**

**Mail : [eco22.ste-famille.pleumeur@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco22.ste-famille.pleumeur@enseignement-catholique.bzh)**

# LE CONSEIL DES JEUNES



Le 10 juillet dernier, un après-midi jeu suivi d'un goûter s'est tenu à la salle des fêtes, en partenariat avec la ludothèque de Langoat.

Des jeux extérieurs et d'intérieur étaient proposés. Une trentaine de jeunes ont répondu présents et ont passé une agréable journée.

Il y a eu beaucoup d'échanges entre les jeunes et les adultes qui les encadraient.



Le 27 décembre dernier, le Conseil des Jeunes, composé de 36 participants et accompagné de 5 adultes s'est rendu au Laser-Game de Lannion. Le Père Noël a surpris les participants en offrant également une partie de bowling qui n'était pas prévue !

La soirée s'est ensuite poursuivie par une séance de jeux de société. Une soirée Pizza aura clôturé cette belle journée.

Les membres de la commission remercient les enfants pour leur comportement exemplaire et leur gentillesse !

# VIE ÉCONOMIQUE

## TERRE D'ESSAIS - PLEUMEUR-GAUTIER

Interview de Thibault NORDEY - Directeur

### Une structure régionale

« **Terre d'Essais** » est une station d'expérimentation spécialisée en maraîchage biologique. C'est un organisme technique qui ne s'occupe en aucun cas de commercialisation. Sa création date des années 70 et elle est spécialisée en bio depuis 1998. Son but est de répondre aux besoins techniques des producteurs maraîchers en mettant en place des expérimentations. Nous déployons annuellement 35 expérimentations en plein champ et sous abris autour de trois principales thématiques : l'évaluation variétale, la protection des cultures et l'agronomie.

### Thématiques d'expérimentation

Les expérimentations que nous conduisons reflètent la diversité des cultures maraîchères cultivées dans la région et la multitude des problématiques techniques rencontrées.



#### 1) Évaluation variétale

L'évaluation variétale représente 75 % de notre activité et s'intéresse à fournir des références pour aider les producteurs à choisir les variétés les plus adaptées à leurs conditions de production.

Nous cherchons notamment à identifier les variétés qui s'adaptent à notre climat et on les réévalue chaque année. Celles qui n'arrivent pas à s'adapter à l'évolution du climat sont abandonnées. Le choix variétal est donc un des premiers leviers pour s'adapter à l'évolution du climat.

Au-delà du rendement, de la qualité des productions et de la précocité, l'évaluation variétale porte également sur la résistance aux maladies. L'utilisation de variétés résistantes est une des principales pratiques agroécologiques mobilisées par les producteurs pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ainsi, chaque année, nous évaluons donc en moyenne 80 variétés de choux-fleurs et 80 variétés de tomates.

Nous mettons en place des programmes d'évaluation variétale sur d'autres espèces (actuellement courges, poireaux, fenouil et brocolis) en fonction de l'arrivée de nouvelles variétés et de l'évolution de la réglementation en agriculture biologique.

#### 2) Protection des cultures

La protection des cultures est au cœur de nos activités. Notre spécialisation en agriculture biologique nous oblige à identifier des stratégies de protection qui ne s'appuient pas sur des produits phytosanitaires. Nous travaillons par exemple cette année sur l'utilisation de vinaigre alimentaire pour lutter contre une maladie de conservation en échalote – la fusariose – dans le cadre d'un projet national coordonné par la station d'expérimentation du CATÉ.

# VIE ÉCONOMIQUE

Nous travaillons également depuis plusieurs années sur des programmes de lutte biologique qui consistent à utiliser des insectes (prédateurs ou parasitoïdes) pour limiter le développement d'autres insectes problématiques sur nos cultures (pucerons, chenilles, aleurodes...). Enfin, nous conduisons d'autres travaux pour évaluer l'intérêt d'introduire dans nos cultures des plantes aromatiques (coriandre, menthe, tanaisie...) pour repousser les insectes ravageurs.

### 3) L'agronomie

Une dernière thématique d'expérimentation concerne les problématiques agronomiques transversales à toutes nos cultures comme les rotations, la fertilisation, l'irrigation et le désherbage. Nous travaillons notamment depuis plus de 20 ans l'utilisation d'engrais verts. Il s'agit de la mise en place de couverts végétaux - généralement à base de légumineuses et de céréales - qui sont détruits et incorporés dans le sol en amont de la culture dans le but d'enrichir le sol et de nourrir les plantes.

Nous travaillons plus récemment sur des itinéraires techniques pour s'affranchir de l'utilisation de paillage biodégradable (couverture de plastique noir) en culture de potimarron en désherbant mécaniquement (binage) et en semant des engrais verts dans les passages de tracteur pour empêcher la pousse des mauvaises herbes.

La problématique de gestion de l'eau est de plus en plus prégnante dans un contexte où les épisodes pluvieux suivis de périodes déficitaires en eau sont de plus en plus fréquents. A la demande des producteurs, nous travaillons sur des techniques pour mieux évaluer la disponibilité en eau dans les sols.

Nos plans d'expérimentation varient selon les thématiques de 3 à 10 ans. Si, après trois années de culture, on a déjà une bonne idée du potentiel d'une variété, évaluer l'impact d'une pratique sur la qualité du sol ne peut se faire que sur le temps long.

Expérimenter, c'est accepter l'échec. Beaucoup de nos essais ne nous permettent pas d'identifier immédiatement des solutions exploitables par les producteurs. Les producteurs qui soutiennent la station en sont conscients et savent qu'il faut parfois du temps pour identifier des solutions à leurs problèmes. L'implication des producteurs dans l'expérimentation est primordiale pour travailler sur des pratiques adaptées à leurs contraintes et pour qu'ils se rendent compte par eux-mêmes des bienfaits de la technique trouvée. Nous appelons cela « la formation par-dessus le talus ». La capacité d'observer les résultats dans un environnement proche de chez soi, c'est ce qui marche le mieux en termes de diffusion !

### Le personnel de Terre d'Essais

Terre d'Essais est une structure à taille humaine. 7 ETP (Equivalent Temps Plein) - 2 ingénieurs, 4 techniciens, 1 secrétaire - travaillent sur les 10 ha en plein champ et les 5000 m<sup>2</sup> de serre.

**NB :** Vous retrouverez cet interview dans son intégralité sur le site internet de la mairie.



# VIE ÉCONOMIQUE

## RENOV / OUEST

Christophe AUGUEL

06 88 93 93 95

[renov-ouest@orange.fr](mailto:renov-ouest@orange.fr)

Maçonnerie sauf la pierre

Pose de velux

Revêtements de sols

(parquet et carrelage)

Placo



## ROMAIN LOUVET

Romain LOUVET

06 34 44 47 70

[romainlouvet.depannage@gmail.com](mailto:romainlouvet.depannage@gmail.com)

Dépannage et installation

- Volants roulants manuels et électriques
- Automatismes de portail, visiophones, digicodes
- Portes de garage à ouverture manuelle ou électrique

Dépannage de fenêtres, de velux (à ouverture manuelle ou électrique) et de portes



# PERSONNEL COMMUNAL

## Pot de fin d'année

Le 28 décembre dernier, la municipalité a reçu à la mairie, autour du verre de l'amitié, l'ensemble des agents communaux afin de célébrer la fin de l'année. Un panier garni a été remis à chacun d'entre eux afin de leur témoigner notre reconnaissance.



## Remise de la médaille du travail



À cette occasion, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent a été remise à Madame Nathalie LAHAYE pour ses 24 ans et 8 mois au service du restaurant scolaire (équivalent temps plein) ainsi qu'à Monsieur Gilles DAGORN pour ses 20 années au service public au sein des services techniques municipaux.

Nous leur adressons toutes nos félicitations !

# LE RECENSEMENT



Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de chaque commune : écoles, hôpitaux, maisons de retraite, transport... En connaissant les caractéristiques de la population, les pouvoirs publics prennent des décisions adaptées pour la collectivité.

**Le recensement de la population aura lieu sur notre commune du jeudi 18 janvier 2024 au 17 février 2024.**

Il sera effectué par Nolwenn, Pascale et Christelle.  
Elles sont mandatées par la Commune afin de vous recenser !



**Nolwenn LE ROUZÈS**



**Pascale BOBONY**



**Christelle LE LOUÉDEC**

**C'est encore plus simple par Internet !** Une notice Internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre agent recenseur pour vous recenser à partir du 18 janvier 2024 !

Merci de leur réserver le meilleur accueil possible !  
N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez des questions.  
Par mail : [mairie.pleumeur.gautier@orange.fr](mailto:mairie.pleumeur.gautier@orange.fr)  
Par téléphone : 02 96 20 13 24

# ÉTAT-CIVIL

## *Ils sont nés...*

|                 |                                                             |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|
| Le 25 septembre | Inès <b>GUILLOU</b> domiciliée 17 rue de Kernevez           |
| Le 29 septembre | Inti <b>GIRAULT-CHOQUE</b> domicilié Manoir de Kermenguy    |
| Le 28 octobre   | Louisa <b>LE MAGUET</b> domiciliée Sainte-Marguerite        |
| Le 05 novembre  | Mia <b>CORBANI</b> domiciliée 26 route de Tréguier          |
| Le 20 décembre  | Adèle <b>LUCIA</b> domiciliée 10 route de Sainte-Marguerite |



## *Ils se sont mariés...*

|               |                                                          |
|---------------|----------------------------------------------------------|
| Le 05 octobre | Anthony <b>BOURGÈS</b> et Solène <b>MELL</b>             |
| Le 21 octobre | Benjamin <b>CHARPENTIER</b> et Christelle <b>LE MOAL</b> |



## *Ils nous ont quittés...*

|                 |                                                                                      |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Le 04 août      | Anne <b>BOCLÉ</b> née <b>TOULLELAN</b> domiciliée Kergonan                           |
| Le 20 août      | Alain <b>COATANOAN</b> domicilié 25 rue de la Croix Blanche                          |
| Le 09 septembre | Claude <b>BOUDER</b> domicilié Zone Artisanale                                       |
| Le 11 septembre | Christiane <b>MANCONI</b> née <b>ARNIER</b> domiciliée 4 rue de Kermoru              |
| Le 18 septembre | Marie <b>LASBLEIZ</b> née <b>LE GALL</b> domiciliée 5 Kerderrien                     |
| Le 20 septembre | Jeanne <b>TILLY</b> née <b>LE TROADEC</b> domiciliée 11 place de l'Église            |
| Le 13 octobre   | Marcel <b>LE BRUN</b> domicilié 1 Keraniou                                           |
| Le 24 octobre   | Marie <b>GUILLOSSOU</b> née <b>LE HÉGARAT</b> domiciliée 1 Keraniou                  |
| Le 07 novembre  | Monique <b>LE TINEVEZ</b> domiciliée 9 Pommelin                                      |
| Le 12 novembre  | Marilyne <b>MORVAN</b> née <b>ADAM</b> domiciliée 8 rue de la Croix Blanche          |
| Le 13 novembre  | Sébastien <b>JACOB</b> domicilié 1 Cavan                                             |
| Le 15 novembre  | Jean Pierre <b>LE BOUBENNEC</b> domicilié 27 lotissement de Ker Avel                 |
| Le 27 novembre  | Anne <b>QUEROU</b> née <b>HERVIOU</b> domiciliée Pors Groas                          |
| Le 28 novembre  | Paule <b>LE QUELLEC</b> née <b>LE BERRE</b> domiciliée Saint-Adrien, Convent Guillou |
| Le 11 décembre  | Yvonne <b>QUEROU</b> née <b>LE CARBOULLEC</b> domiciliée Coat Noan                   |
| Le 15 décembre  | Marie <b>TOULLIC</b> née <b>BASTARD</b> domiciliée Kerlodac'h                        |
| Le 16 décembre  | Benoît <b>MALLEDAN</b> domicilié 4 Kerbleiz                                          |
| Le 29 décembre  | Émile <b>PLUSQUELLEC</b> domicilié 6 Le Glazic                                       |



## *Nos doyens*



**Madame Odette  
BALCOU**

**née GUILCHER**

née le 27 avril 1916

est notre doyen



**Monsieur Louis  
BEAUVERGER**

né le 25 avril 1929

est notre doyen

# CALENDRIER DES FETES

## JANVIER

Samedi 13 : Vœux du Maire  
Samedi 27 : Assemblée Générale - UFAC

## FÉVRIER

Samedi 03 : Repas – École Sainte-Famille

## MARS

Dimanche 03 : Repas – Chasseurs  
Mardi 19 : Repas – FNACA

## AVRIL

Samedi 20 : Repas – École Sainte-Famille

## MAI

Mercredi 08 : Repas – UFAC

## JUIN

Samedi 08 : Kermesse – École publique  
Dimanche 30 : Kermesse – École Sainte-Famille

## JUILLET

Samedi 27 : Pleumeur en fête

## INFO SERVICE

### Service de portage de repas à domicile, sur la Presqu'île de Lézardrieux

Le service de portage de repas à domicile du CIAS de LTC propose aux bénéficiaires qui le souhaitent un repas chaud quotidien et préparé avec savoir-faire : les cuisiniers des EHPAD de Lézardrieux et de Pleubian concoctent des menus variés et équilibrés tous les jours, qui sont livrés en liaison chaude à domicile dans des thermo-mallettes. Cette solution permet de conserver les valeurs nutritionnelles des aliments qui sont choisis et cuisinés selon les conseils de diététiciens. Les produits sont issus des circuits courts, garantissant ainsi le soutien à l'économie locale. Afin d'adapter au mieux le menu au protocole alimentaire défini par le médecin traitant, la texture des aliments peut être solide, mixée ou lisse selon les besoins et les régimes des personnes.

Lors de leur tournée de livraison, les agents de portage offrent ainsi, en plus d'une simple visite, un moment de réconfort pour les personnes. Une parole rassurante ou un regard bienveillant font partie du quotidien de l'équipe, composée de Anne, Philip, Laurence, Dominique et Jean-Yves. Le partage et la convivialité sont de mise pour que le repas reste un moment clé de la journée pour aider au maintien à domicile et à la bonne santé des bénéficiaires.

*Informations pratiques et demande de renseignements : 02 96 22 10 22  
Livraison possible tous les jours de la semaine, en liaison chaude.*

# INFORMATIONS UTILES

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
Le samedi de 9h00 à 12h00  
Tél : 02.96.20.13.24

## PERMANENCES MAIRIE

- Mardi de 10 h à 12 h : Pierre-Yvon MALLEDAN, adjoint à la voirie
- Mercredi de 10 h à 12 h : Pierrick GOURONNEC, Maire
- Jeudi de 10 h à 12 h : Jean-Yves JANVIER, adjoint aux bâtiments
- Vendredi de 10 h à 12 h : Marie-Renée L'AUBIN, adjointe aux affaires sociales
- Samedi de 10 h à 12 h : Pierrick GOURONNEC, Maire

## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

est ouverte  
du mardi au vendredi de 9h15 à 12h15  
et le samedi de 9h00 à 12h00

## SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations de la commune sur notre site internet

[www.pleumeur-gautier.bzh](http://www.pleumeur-gautier.bzh)

Actualités, informations pratiques, économie, écoles, tourisme, associations...

## LA BIBLIOTHÈQUE

est ouverte :

- ⇒ le mercredi de 10h00 à 12h00  
et de 17h00 à 18h30
- ⇒ le samedi de 10h30 à 12h00

## En cas de violences

SOS Viols : 0.800.05.95.95

SOS Femme Violence Conjugale : 3919

<http://www.solidaritefemmes.org>

SOS Hommes Violences Familiales

Ecoute des hommes violents : 08 019 019 11

Enfances Maltraitées (anonyme, gratuit) : 119

Victimes de cambriolage, vol à l'arraché, agression sexuelle : 08.842.846.37

**15**  
SAMU

**17**  
POLICE  
SECOURS

**18**  
SAPEURS-  
POMPIERS

**112**  
NUMÉRO D'APPEL  
D'URGENCE EUROPÉEN

**LES NUMÉROS  
À CONNAÎTRE  
EN CAS D'URGENCE**

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT  
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

**114**  
NUMÉRO D'URGENCE  
POUR LES PERSONNES  
SOURDES ET  
MAILLÉMENTANTES

## LA DÉCHETTERIE

- **Horaires d'été à partir du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre :**  
du lundi au samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- **Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril :**  
du lundi au samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
*Fermeture dimanches et jours fériés*

*Pierrick Gouronnec, le Maire,  
Les membres du Conseil Municipal,  
Les membres de l'action sociale,  
Le personnel communal,*

*Vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 !*

